

U²⁰¹⁸**NSS**

**JE SUIS JEUNE JUGE
JEUNE COACH**

EN

DOUBLE DUTCH

ACCESSIBILITÉ INNOVATION RESPONSABILITÉ

Actualisé le 12 Janvier 2018



PRÉAMBULE

Ce mémento permet à l'élève du collège ou du lycée d'officier au sein des rencontres sportives, de s'engager dans la vie associative et ce, dans le cadre de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS).

La circulaire du 18 août 2010 incite à valoriser le jeune officiel par la remise d'un diplôme. Cette fonction contribue non seulement au développement de sa personne par les différentes responsabilités qu'il occupe, mais lui permet aussi d'acquérir des connaissances et des compétences valorisées au sein de l'UNSS.

La note de service n° 2014-073 du 28 mai 2014 ayant pour objet la mise en œuvre du décret n° 2014-460 du 7 mai 2014 relatif à la participation des enseignants d'éducation physique et sportive aux activités sportives scolaires volontaires des élèves stipule : « ...Ainsi au sein de chaque AS de collèges et de lycées, ils (les enseignants) contribuent à la construction du projet d'AS, partie intégrante du projet d'établissement, autour de deux axes principaux :

- La pratique d'activités physiques, sportives et artistique dans le cadre de l'UNSS
- L'apprentissage des responsabilités avec l'exercice de la fonction de Jeunes Officiels et la formation afférente, ainsi que la participation à la vie de l'AS et à l'organisation des activités de l'association, contribuant par la même à l'éducation de la citoyenneté... »

Ainsi, devenir Jeune Officiel, c'est

- Apprendre à faire des choix et s'y tenir,
- Appréhender très vite une situation,
- Mesurer les conséquences de ses actes.
- Acquérir au cours de sa formation les connaissances et les compétences inhérentes aux différents rôles sociaux nécessaires aux exigences de l'activité (arbitre, juge, chronométreur, starter, table de marque...)
- Devenir responsable.

La circulaire n° 2010-125 du 18 août 2010 relative au sport scolaire incite à valoriser le Jeune Officiel par la remise d'un diplôme quelle que soit sa mission. Cette fonction contribue non seulement au développement de sa personne par les différentes responsabilités qu'il occupe, mais lui permet aussi d'acquérir des connaissances et des compétences valorisées au sein de l'UNSS.

La mobilisation de l'école pour les valeurs de la République du 22 janvier 2015 rappelle l'importance du parcours citoyen dans la vie associative plus particulièrement la mesure 3 : « *La vice-présidence des associations sportives par les élèves sera systématisée, et les prises de responsabilité au sein des associations sportives valorisées. Les formations de jeunes coaches et de jeunes arbitres seront développées* ».

PRESENTATION DE L'ACTIVITE

➤ La logique interne de l'activité

Le Double Dutch est un sport ludique, spectaculaire et accessible à tous, qui mêle un travail de coordination, coopération et performance collective.

Il se pratique à 3 minimum : 2 tourneurs, un sauteur.

Dans sa version scolaire, il se compose actuellement d'une épreuve de freestyle (enchaînement de 1'30 de figures gymniques et artistiques) et d'une épreuve de vitesse (maximum de pas sur 3 fois 1').

Le Double Dutch est un sport-jeu de mise en œuvre très facile et qui ne nécessite pas d'aptitudes physiques préalables particulières, ni d'équipements vestimentaires ou locaux spécifiques.

Tous les élèves peuvent pratiquer le Double Dutch, que ce soit en tant que tourneur ou sauteur.

C'est un véritable jeu-sport de coopération qui exige la mise en place de liens d'entraide afin que chacun puisse s'y exprimer en interdépendance avec les autres (sauteurs et tourneurs). C'est un sport mixte. La dualité fille-garçon qui régnait avec la corde à sauter disparaît dans le Double Dutch, parce qu'il est novateur, chacun y trouve sa place par l'égalité devant la performance, les records.

Les pratiquants peuvent reproduire des figures codifiées, inventer leurs propres pas et/ou figures, ou rechercher à améliorer leur vitesse. Le rôle et l'efficacité du tourneur sont indispensables à la bonne réalisation de l'enchaînement (« Sans bons tourneurs, pas de bons sauteurs ! »). Les pratiquants sont interdépendants de la performance des uns et des autres.

La mixité potentielle des équipes et l'exigence de coopération en fait un outil de sociabilité et d'éducation à un savoir-être relationnel.

➤ Les compétences à appréhender pour être Jeune Juge, ainsi que Jeune Coach.

Rôle du Jeune Juge :

Afin de juger avec efficacité les épreuves de Double Dutch, un travail spécifique de concentration, d'observation et de comptage.

Etre capable de connaître les figures répertoriées dans le code de pointage pour les identifier en situation pratique.

Savoir analyser, vérifier et valider en direct une fiche d'enchaînement.

Rôle du Jeune Coach :

Accompagner, conseiller et réguler une équipe lors des deux épreuves.

➤ **Aspects culturels, historiques de l'activité**

Cette discipline a vu le jour il y a plus de trois siècles dans la ville de New York. La désignation Double Dutch proviendrait de cette époque, elle désignerait le charabia dans lequel s'exprimaient les enfants des pionniers hollandais, premiers pratiquants recensés.

Dans les années 70, la dimension sportive du Double Dutch émerge aux USA, portée par des structures de prévention dans les ghettos et en partenariat avec les écoles.

Il semblerait que cette forme de jeu ait fait une brève apparition dans les années 50 dans les cours de récréations françaises.

Ce qui est sûr, c'est qu'un groupe de jeunes filles a assisté en 1982 à l'étape française d'une tournée marquant le début de la culture hip-hop en France où se produisaient des jeunes filles du Bronx pratiquant une forme chorégraphique du Double Dutch. Quelques mois après, c'est avec un entraîneur issu de l'athlétisme, que le premier groupe de Double Dutch naissait à Créteil. Plusieurs autres associations ont suivi en Ile-de-France, principalement sur le Val de Marne.

Afin de coordonner ces associations et pour promouvoir le Double Dutch, la Fédération de Double Dutch en France a été créée en 1990.

Dès 1992, la dimension spectacle cède la place à celle du sport par la découverte des épreuves et des performances compétitives existantes. En 1993, deux équipes françaises participent à New York au World Invitational Championship organisé par l'A.D.D.L.

➤ **Le mot de l'ambassadeur**

SOMMAIRE

LE JEUNE JUGE, LE JEUNE COACH

1. S'ENGAGENT A RESPECTER LA CHARTRE DE L'UNSS
2. DOIVENT CONNAITRE LES REGLES DE L'ACTIVITE
3. S'INVESTISSENT DANS LES DIFFERENTS ROLES LORS D'UNE MANIFESTATION
4. LE JEUNE JUGE DOIT SATISFAIRE AUX EXIGENCES DE LA CERTIFICATION
5. LE JEUNE COACH PEUT ETRE EVALUER
6. DOIVENT VERIFIER LEURS CONNAISSANCES
7. LE JEUNE JUGE ASSURE LE SUIVI DE SA FORMATION
8. PEUVENT PARFAIRE LEUR FORMATION EN CONSULTANT DES DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES

1. LE JEUNE JUGE, LE JEUNE COACH S'ENGAGENT A RESPECTER LA CHARTE DE L'UNSS

Sans juge, arbitre, chronométreur, starter, la rencontre ne peut exister. Ces rôles sont mis en exergue dans le bulletin officiel n°4 du 29 avril 2010 (lycée) au travers de la compétence méthodologique et sociale n°2 visant à « respecter les règles de vie collectives et assumer les différents rôles liés à l'activité : juger, arbitrer, aider, parer, observer, apprécier, entraîner... » et l'arrêté du 9 novembre 2015 (collège) Compétence Générale n°3 « Partager des règles, assumer des rôles et responsabilités ».

1.1 Le Jeune Juge doit :

- Connaître le règlement de l'activité
 - Être objectif et impartial
 - Permettre le déroulement de la rencontre dans le respect de l'équité sportive
 - Connaître les différentes tâches liées à sa mission.
- Pour remplir sa mission, le Jeune Juge doit, à chaque journée de formation ou de compétition, disposer de l'ensemble des documents nécessaires (attestation de licence UNSS et de certification, livret JJ, règlement de l'activité, ...) et du matériel nécessaire pour remplir sa fonction (calculatrice, stylo...).
- Le Jeune Juge UNSS doit s'engager à respecter les termes du serment ci-dessous

**« Au nom de tous les Jeunes Juges, je promets que nous remplirons nos fonctions en toute impartialité, en respectant et suivant les règles qui les régissent, dans un esprit de sportivité »
(Comité International Olympique).**

1.2 Le Jeune Coach doit :

En référence au bulletin officiel de l'Éducation Nationale du 19 septembre 2013 « L'UNSS devra développer la formation de Jeunes Coaches – animateurs, diverses remontées des enseignants d'EPS prouvant que les élèves prennent souvent en charge des tâches liées à l'échauffement, l'entraînement, la tactique, la stratégie, l'encadrement ».

Les orientations du MEN du 22 janvier 2015 à l'occasion de la Grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la République (mesure 3) rappellent à la valorisation de l'engagement associatif des élèves par « les formations des Jeunes Coaches et des Jeunes Arbitres seront développées ».

Ainsi, l'élève du collège ou du lycée a la possibilité de suivre une formation de Jeune Coach mis en place en collaboration étroite avec les AS, les structures UNSS et les partenaires. Le Jeune Coach se définit comme un élève licencié à l'UNSS qui connaît l'activité et qui adopte une attitude respectueuse, loyale, constructive et citoyenne.

Le Jeune Coach est intégré à l'équipe et appartient à la même AS. Il peut être (ou non) compétiteur selon la composition initiale de l'équipe et du format de compétition. Si le jeune coach est compétiteur cela doit être obligatoirement une fille pour le Championnat équipe établissement LP Filles. S'il n'est pas compétiteur, il doit faire partie de l'effectif total maximal de composition d'équipe soit 5 en LP et peut être fille ou garçon. Il ne peut pas être d'une autre association sportive.

Le Jeune Coach est reconnaissable par un tee-shirt de couleur orange dans toutes les compétitions nationales de l'UNSS.

Il doit :

- Connaître le règlement de l'activité
- Agir de manière éthique et responsable
- Permettre le déroulement de la rencontre dans le respect de l'équité sportive
- Connaître les différentes tâches liées à sa mission : *Chaque CMN devra travailler sur les compétences attendues par niveau, départemental et académique selon 4 items (règles, encadrement, présence du Jeune coach, attitude).*

Le jeune coach se définit comme un élève licencié à l'UNSS qui adopte une attitude respectueuse, loyale, constructive et citoyenne pour gérer un groupe. Il témoigne d'une bonne connaissance de l'activité et des règles qui la régissent.

Le Jeune coach ne pas JJ/JA ou Jeune Reporter.

Une équipe sans jeune coach sera déclassée.

2. LE JEUNE JUGE, LE JEUNE COACH DOIT CONNAITRE LES REGLES DE L'ACTIVITE

REGLEMENT

➤ LE TERRAIN ET SES DIMENSIONS

- **En vitesse** : 5m x 5m
- **En freestyle** : 8m x 8m

➤ LES CORDES

- **En vitesse** : cordes en nylon avec un nœud aux extrémités (3m20)
- **En freestyle** : cordes perlées de Double Dutch simple (3m60)

➤ LES PRATIQUANTS

- **Equipes de 3 à 4 élèves maximum.**
La composition des équipes doit être identique sur les deux épreuves. Seuls 3 sauteurs devront être identifiés et autorisés à passer les 2 épreuves. Le 4ème compétiteur pouvant être coach ou remplaçant mais seulement en cas de blessure.
- Mixité possible.

➤ L'EQUIPEMENT

- Une tenue d'équipe adaptée (short, legging, tee-shirt, survêtement, basket)
- Une tenue identifiable pour l'AS

➤ LES JEUNES JUGES

- Matériel JJ : un compte pas, fiche d'enchaînement, stylo et chronomètre
- Tablette, matériel vidéo (fournis par les organisateurs)

➤ PENALITES

- Sortie de zone : - 2 pts par sortie
- Uniquement dans le freestyle, arrêt de cordes : - 2 pts par tranche de 3 arrêts de corde
- Une pénalité de 5 pts sera réalisée sur le total de l'équipe par exigence manquante

➤ BONUS

- Valable pour le freestyle et pour la vitesse sur l'ensemble de l'épreuve :
Si aucun arrêt de corde = + 2 pts

Le jeune coach doit connaître les règles de l'activité pour :

- Assister l'animateur d'AS sous sa responsabilité et en présence de celui-ci
- Être capable d'assurer l'encadrement et l'animation d'un groupe de licenciés dans une activité proposée à l'AS ou /et par l'UNSS
- Perfectionner ses connaissances spécifiques dans l'activité : techniques, tactiques, règlementaires, etc...
- Faire preuve d'autorité, de respect et de mise en confiance
- Participer aux choix et prises de décisions du calendrier sportif
- Participer à l'encadrement des entraînements et au suivi des équipes lors des déplacements
- Être capable d'assister l'enseignant en compétition (coacher) ou à l'occasion de sorties.
- Contribuer à la gestion du matériel sportif (suivi, renouvellement, commandes)
- Être soucieux d'accompagner les nouveaux licenciés pour fidéliser leur engagement à l'AS
- Être manager
- Être autonome : anime une ou plusieurs séquences de travail proposées par l'animateur d'A.S
- Être capitaine de vestiaire en fonction de l'activité
- Faire des choix, adapter ses propositions

3. LE JEUNE JUGE, LE JEUNE COACH S'INVESTISSENT DANS LES DIFFERENTS ROLES LORS D'UNE MANIFESTATION

3.1 Le Jeune Juge

Définir ses fonctions selon la spécificité de l'activité

- **Avant, il doit :**
 - Connaître le règlement et son code de pointage : la cotation des figures et leurs critères de réussite.
- **Pendant, il doit :**
 - Juger la prestation (freestyle et vitesse) en situation pratique.
 - Savoir analyser, vérifier et valider en direct une fiche de juge.

3.2 Le Jeune Coach

Définir ses fonctions selon la spécificité de l'activité

- **Avant, il doit :**
 - Connaître le règlement et son code de pointage : la fiche sport, la cotation des figures, le livret JJ et JC avec les niveaux de jugement et les critères d'évaluation.
- **Pendant, il peut :**
 - **Vitesse :** Encourager et réguler la position du sauteur et/ou des tourneurs.
 - **Freestyle :** Encourager, aider à la bonne gestion du temps et de l'espace dans la réalisation de l'enchaînement.
- **Après, il peut :**
 - Recueillir les premières impressions de l'équipe et réguler les émotions.
 - Organiser un débriefing

4. LE JEUNE JUGE DOIT SATISFAIRE AUX EXIGENCES DE LA CERTIFICATION

Niveau Départemental

- Pré requis : le Jeune Juge doit être investi au niveau de son district

Exemple d'indicateurs d'acquisition du niveau Départemental :

<u>ROLES</u>	<u>COMPETENCES</u>	<u>ACQUISITIONS ATTENDUES</u>	<u>PROTOCOLE DE CERTIFICATION</u>
JUGE	1. REGLEMENTAIRES	<i>Connaissance du règlement et des documents officiels épreuves vitesse freestyle</i>	Trois jugements au cours d'une rencontre, d'un championnat et/ou d'un stage de formation départementale
	2. DE JUGEMENT	<i>Jugement simple ou binaire sur un seul critère (1 juge, 1 tâche) :</i> <ul style="list-style-type: none"> - Reconnaissance des figures du code de pointage - Validation des difficultés et des tournages - Application des pénalités et des bonus 	
	3. D'ATTITUDE	<i>Jugement avec prise de note organisée Appropriation de la fiche d'enchaînement Temps de réflexion nécessaire</i>	
COACH	1. REGLEMENTAIRES	<i>Connait les procédures essentielles Connait les documents et les complète en autonomie (la fiche d'enchaînement)</i>	
	2. DE JUGEMENT	<i>Aide au placement de l'équipe sur le praticable Apprécie la prestation dans son ensemble et récolte les premières impressions.</i>	
	3. D'ATTITUDE	<i>Prévenir son équipe au moment de son passage. Connaitre le déroulement de la compétition pour l'ordre de passage .</i>	

Répondre au protocole de certification permet :

- L'acquisition du niveau départemental : saisir son niveau sur OPUSS
- Remise d'un diplôme par le service départemental

Niveau Académique

- Pré requis : Le Jeune Juge doit :
 - Être investi au niveau de son département.
 - Justifier de l'acquisition de son niveau départemental

Exemple d'indicateurs d'acquisition du niveau Académique :

<u>ROLES</u>	<u>COMPETENCES</u>	<u>ACQUISITIONS ATTENDUES</u>	<u>PROTOCOLE DE CERTIFICATION</u>
JUGE	1. REGLEMENTAIRES	Maitrise toutes les règles des épreuves Applique bonus et pénalités.	Trois jugements au cours d'une rencontre, d'un championnat et/ou d'un stage de formation académique
	2. DE JUGEMENT	Juge généralement pertinent, Capable de juger tous les critères , figures tournages, bonus et pénalités .	
	3. D'ATTITUDE	Rôle assumé sur l'ensemble d'une rencontre, Erreurs corrigées rapidement, Impartialité, concentration et objectivité.	
COACH	1. REGLEMENTAIRES	Connait les procédures plus précises et plus techniques de l'activité dans son domaine Capable de gérer le déroulement administratif d'une rencontre simple en autonomie	
	2. DE JUGEMENT	Concentré sur l'ensemble de la rencontre	
	3. D'ATTITUDE	Rôle assumé dans un déroulement simple Gestion du stress Encouragement et valorise.	

Répondre au protocole de certification permet :

- L'acquisition du niveau académique : saisir son niveau sur OPUSS
- Remise d'un diplôme par le service régional.

5. L'EVALUATION DU JEUNE COACH

Cadre général des tâches essentielles :

Connaître l'activité - Se former - Entraîner - Manager - Diriger – Evaluer - Choisir - Organiser-
Intervenir posément, de façon bienveillante et positive

- Les spécificités de chaque jeune coach se retrouvent dans la fiche de manière synthétique :
 - Le jeune coach est dans la composition de l'équipe, il ne vient pas en supplément
 - Le jeune coach en sport partagé est un levier important pour continuer à développer ces équipes au sein des différents championnats. En fonction des activités le jeune coach en sport partagé peut se rajouter à l'équipe, si la composition de cette dernière est inférieure à la composition des équipes du championnat dit « classique ».
- Proposition du cadre général utilisé par les membres de CMN pour évaluer l'engagement du jeune coach reste d'actualité et n'est pas contractuel

VALIDATION DE L'ENGAGEMENT

- Le Jeune coach peut être en binôme avec l'enseignant d'EPS, animateur d'AS ou l'encadrant de l'équipe jusqu'aux phases régionales
- Validation :
 - Acquis ou pas acquis sur le niveau du championnat auquel il officie

6. LE JEUNE JUGE ET LE JEUNE COACH DOIVENT VERIFIER LEURS CONNAISSANCES

A chaque niveau de formation, une épreuve de vérification des acquis (épreuve pratique, support vidéo, QCM, oral ...) donnera lieu à l'attribution du niveau de certification correspondant et d'un retour d'évaluation auprès du Jeune Juge (oral ou écrit).

De la même façon, une évaluation initiale de chaque jeune juge sera faite au Championnat pour distribuer les rôles et favoriser le bon déroulement de la compétition. La certification portera sur sa prestation tout au long de la compétition.

Officier en tant que Juge sur un Championnat n'engendre pas systématiquement une certification du niveau de la compétition.

7. LE JEUNE JUGE ASSURE LE SUIVI DE SA FORMATION / PASSERELLE FEDERALE

Dès que possible l'UNSS proposera à tout Jeune juge certifié de pouvoir gérer son suivi de formation sur le serveur OPUSS : www.unss.org

Une passerelle entre l'UNSS et la Fédération de DOUBLE DUTCH est à l'étude.

FDD

9 avenue de la commune de Paris
94400 Vitry sur seine

Tél : 01.45.73.07.02

Présidente : Nadia AIDLI

**8. LE JEUNE JUGE ET LE JEUNE COACH PEUVENT
PARFAIRE LEUR FORMATION EN CONSULTANT DES
DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES**

Direction Nationale UNSS : www.unss.org

Services régionaux UNSS

Services départementaux UNSS

Adresse de la fédération concernée : <http://www.fdd.fr/>